

FICHE DE POSTE

INTITULE	
Coordonnateur régional transports sanitaires F/H	Mise à jour : 01/02/2019

Familles professionnelles	Conception et pilotage des politiques publiques /management stratégique	Santé
Codes fiches RET	CPM-80-A	SAN-30-A
Correspondances RIME	FPEEPP11	FPECTL01
Correspondances UCANSS	1703	Néant
Emplois types	Responsable sectoriel	Chargé de veille-surveillance sanitaire
Quotité	0,6	0,4

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
ETAT - Fonctionnaire	COMEX <input type="checkbox"/> A+ <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : IASS Grade : Groupe RIFSEEP : 3
Contractuel de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée : 3 ans
Régime de protection sociale	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input checked="" type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/>
	RG <input checked="" type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> RSI <input type="checkbox"/> Niveau : 6

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE <input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON <input type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX <input checked="" type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN <input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO

DIRECTION	Direction de l'Offre de Soins
POLE	Pôle Soins de ville

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

La direction de l'offre de soins a pour mission générale d'organiser et de garantir la qualité et la sécurité de l'accès aux soins - qu'il s'agisse des soins délivrés en ville ou en établissement de santé - sur l'ensemble du territoire normand. Dans ce cadre, elle s'assure du déploiement d'une offre de soins graduée (proximité / recours territorial / recours régional).

Elle est structurée en 3 pôles au niveau régional :

- Pôle établissements de santé
- Pôle allocation de ressources
- Pôle soins de ville

Par ailleurs, elle doit s'organiser pour répondre à la loi de santé en participant à la structuration des parcours. Cet objectif est en effet devenu une nécessité devant l'évolution des maladies chroniques et le vieillissement de la population qui impose une évolution de notre système de santé historiquement centré sur le soin vers une prise en charge globale et continue des patients et usagers au plus proche de leur lieu de vie.

Le pôle soins de ville a pour mission l'organisation de la permanence de soins au sein de la Région Normandie et notamment la coordination des transports sanitaires :

- Élaboration, mise en œuvre et suivi du schéma régional de santé
- Accompagnement au développement des parcours de soins coordonnés
- Accompagnement du déploiement des maisons de santé/PSLA
- Mise en œuvre des engagements du pacte territoire santé
- Élaboration, mise en œuvre et suivi du cahier des charges régional de la permanence des soins ambulatoires
- Élaboration, négociation et suivi des contrats avec les réseaux de santé, maisons de santé
- Organisation de l'appui aux professionnels de santé pour la coordination des parcours de santé
- Planification et la coordination régionale des transports sanitaires
- Pilotage de la gestion des autorisations, agréments en matière de transports sanitaires
- Organisation et suivi des CODAMUPS-Transports sanitaires

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : 5

Lien hiérarchique :

Responsable du pôle soins de ville

Liens fonctionnels :

Les Directeurs délégués départementaux, délégués territoriaux, les directions métiers

Activités principales :

- Pilotage régional des quotas départementaux d'autorisations de transport sanitaire,
- Assurer la coordination régionale en matière d'organisation des transports sanitaires (gestion des quotas, optimisation de l'utilisation des vecteurs, organisation de la garde départementale),
- Animation des réflexions régionales pour une optimisation du recours au transport sanitaire,
- Organisation de la garde ambulancière (animation de la réflexion régionale portant sur la révision des cahiers des charges départementaux),
- Coordination des opérations de contrôle,
- Organisation des sous-comités des transports sanitaires (CODAMUPS) en lien avec les services des préfectures des 5 départements,
- Management d'une équipe de 5 collaborateurs.

Partenaires institutionnels

- Les représentants des transporteurs sanitaires (organisations syndicales professionnelles et ATSU)
- Les SAMU de la région Normandie
- Les SDIS
- Préfectures
- Conseils Départementaux
- CPAM
- Ministère (DGOS)

Spécificités du poste / contraintes :

- Disponibilité,
- Déplacements réguliers sur la région,
- Participer aux astreintes administratives.

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré.

Connaissances	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Environnement institutionnel et administratif (organisation et missions des services de l'État)		X		
Processus et circuits de prise de décision		X		
Cadre légal et réglementaire de la santé publique		X		
Normes et procédures juridiques et techniques afférentes aux transports sanitaires		X		
Droit administratif général		X		
Domaines techniques et économiques liés au secteur		X		
Enjeux du secteur		X		
Conduite de projet		X		

Savoir-faire	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Travailler en réseau et en groupes de travail partenariaux avec les acteurs du système		X		
Concevoir et proposer des solutions préventives et correctives adaptées		X		
Optimiser l'utilisation des ressources au regard d'une problématique donnée		X		
Contextualiser et problématiser ses interventions		X		
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives		X		
Animer une équipe		X		
Recueillir et assurer la sécurité juridique des écrits		X		
Organiser une veille		X		
Déléguer, contrôler et évaluer		X		
Communiquer à l'interne ou à l'externe		X		

Savoir-être	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Avoir une force de conviction		X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur et professionnalisme		X		
Travailler en équipe et avoir le sens de la collégialité au sein d'une équipe pluridisciplinaire		X		
Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle		X		
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue		X		
Être force de proposition et d'innovation		X		
Faire preuve de réactivité		X		

CONTACTS

Pôle Développement Ressources Humaines – Tél : 02.32.18.31.42/02.31.18.26.61/02.32.18.26.75. –
ars-normandie-candidature@ars.sante.fr

DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **pour le 6 mars 2019** au plus tard sur la BAL ars-normandie-candidature@ars.sante.fr

